

Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur les engagements pris par les banques dans le cadre du plan de financement de l'économie et sur la rémunération des traders, à Paris le 25 août 2009.

J'ai souhaité vous réunir à nouveau aujourd'hui, en présence du Premier ministre François Fillon, de Mme Lagarde, Ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, du gouverneur de la Banque de France, Christian Noyer et du médiateur du crédit, René Ricol. L'objet de cette rencontre est d'abord de faire le point sur le financement de l'économie et des engagements qui ont été pris par les banques dans le cadre du plan de financement de l'économie. Je souhaite ensuite que nous parlions de la rémunération des opérateurs de marché dans les banques. C'est un sujet capital car l'opinion publique n'acceptera pas, qu'après la crise que nous avons connue, le monde redevienne comme avant. Elle n'acceptera pas la spéculation qui n'enrichit que quelques uns en faisant prendre des risques à tous.

Tout d'abord sur le financement de l'économie. Nous percevons aujourd'hui des signes de stabilisation de l'économie. Grâce aux mesures prises par le gouvernement dans le cadre du plan de relance, la croissance a été positive au deuxième trimestre. Le rythme des destructions d'emplois a considérablement ralenti. Les enquêtes de conjoncture publiées récemment confirment cette stabilisation de l'économie.

Mais je sais aussi que les prochains mois vont rester difficiles pour les entreprises qui ont du faire face à une baisse sans précédent de l'activité fin 2008 et début 2009. Beaucoup d'entreprises viables sont fragilisées.

L'Etat a mis en place des moyens extraordinaires pour soutenir le crédit et l'économie : la SFEF a émis 75 Mdseuros avec la garantie de l'Etat, l'Etat a souscrit pour 20 Mds de fonds propres des établissements bancaires français pour leur permettre de continuer à prêter à l'économie, les moyens d'OSEO ont été considérablement renforcés et étendus, nous avons mis en place un système de complément d'assurance crédit qui a été renforcé récemment et étendu aux exportations.

L'Etat a d'ores et déjà injecté 18,2 Mdseuros dans l'économie au titre du plan de relance, soit 65% des crédits prévus. Je veillerai à ce que l'ensemble des crédits du plan de relance soit déployé rapidement sur l'ensemble du territoire.

La médiation du crédit a été mise en place : elle a permis de conforter plus de 6 000 entreprises et de sauver 140 000 emplois.

Il faut continuer, avec une attention particulière pour les petits dossiers de quelques milliers d'euros.

Aujourd'hui, la progression des encours de crédit reste positive en rythme annuel, mais je constate une décélération sur les derniers mois. Je voudrais que nous examinions ensemble les moyens à mettre en oeuvre pour tenir voire dépasser les objectifs que nous avons fixés dans le cadre du plan de financement de l'économie.

Je souhaite que vous accordiez une attention particulière au financement des PME et aux crédits de trésorerie, qui diminuent en volume. Un resserrement du crédit comporterait des risques importants en cette rentrée alors que des premiers signes de reprise se font jour. Il faut que vous

continuez d'accompagner les entreprises au cours des prochains mois qui resteront difficiles. Il est indispensable pour vous comme pour nous que cette reprise ne soit pas étouffée par un resserrement du crédit. Le redémarrage de l'activité, ce sera un besoin en fonds de roulement accru, donc un besoin de trésorerie accru des entreprises. Ce besoin doit absolument être satisfait et non rationné, et je compte sur vous. Le Gouvernement agit aussi, j'y viendrai.

Je veux ensuite que nous parlions des bonus. Je l'ai dit à plusieurs reprises : après la crise que nous avons vécue, plus rien ne sera comme avant.

Personne n'oublie que le secteur financier est à l'origine de cette crise. Les Gouvernements ont mis en place des dispositifs exceptionnels. Cette intervention était justifiée : le secteur financier doit être au service du financement de la croissance et de l'investissement.

A Londres, les chefs d'Etat et de gouvernement des pays du G20, qui représentent 85% de la richesse de la planète, se sont engagés sur une réforme en profondeur du secteur financier pour que, plus jamais, nous ne connaissions les excès qui nous ont conduits à la crise. Sur les paradis fiscaux, j'ai montré qu'en prenant des engagements forts, en dénonçant les comportements inacceptables, en menaçant de sanctions, on pouvait arriver à des résultats : nous sommes en train de faire reculer le secret bancaire et les paradis fiscaux.

La rémunération des traders est un élément essentiel pour que la crise que nous avons vécue ne se reproduise pas.

Mais alors que les premiers signes de stabilisation se font jour, on voit revenir les mauvaises habitudes. Je ne peux pas l'accepter. Nous devons donc ensemble sur la base du travail conduit par Mme Lagarde, examiner trois sujets.

1) Tout d'abord, je souhaite que nous définissions le cadre d'une initiative française dans la perspective du G20 de Pittsburgh. Je ne ménagerai pas mes efforts pour faire émerger sur ce sujet une approche européenne. Je vois le 31 août Mme Merkel. Nous en parlerons. Je me battraï à Pittsburgh pour que nous amplifiions les engagements pris à Londres.

2) Le problème est international et il doit être traité internationalement. Mais la France ne s'alignera pas sur le moins-disant, ni n'attendra pour agir. Je souhaite que les banques françaises adoptent un comportement exemplaire. Discutons des mesures nationales qu'il faut adopter immédiatement.

3) Enfin, je ne veux pas que plane la moindre suspicion sur l'emploi des fonds publics. Si l'Etat est intervenu, c'est pour que les banques soutiennent les entreprises et prêtent aux ménages, pas pour qu'elles spéculent.

Au total, je veux plus de transparence, plus de contrôle, plus de responsabilité. Je veux que les comportements irresponsables puissent être sanctionnés. Je veux que collectivement nous sachions répudier les excès du passé.